



R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

*Ville de Saclas*

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 22 JANVIER 2018**

L'an deux mil dix-huit, le lundi 22 janvier à 10h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Yves GAUCHER, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Yves GAUCHER - Josiane MARTY - Annie LEPAGE - Lionel DEBELLE - Cécile CHAUVET - Jean GARNERY - Annie BRECHET - Patrick LASNIER - Florence HANNICHE - Agnès GRAVIS - Benoît MINEAU - Evelyne HAONG CONG - Jacques HARDOUIN - Alain GAUCHER -  
(14 présents - Quorum atteint).

**ETAIENT ABSENTS** : Isabelle VINCENT - Jean-Luc CREON -

**POUVOIRS** :

Madame Jennifer FRAGNER a donné pouvoir à Madame Annie LEPAGE  
Monsieur Marc HADROT a donné pouvoir à Monsieur Alain GAUCHER

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Agnès GRAVIS

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

**I - COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE**

- |         |  |
|---------|--|
| 26/2017 | Signature d'un avenant au M.A.P.A. avec la société DESTAS & CREIB pour les travaux de création d'un cabinet de chirurgien-dentiste et la rénovation d'un local pour l'implantation d'une pharmacie LOT 1 : GO - MAÇONNERIE -RAVALEMENT - CARRELAGE |
| 27/2017 | Signature d'un avenant au M.A.P.A. avec la société Technic baie pour les travaux de création d'un cabinet de chirurgien-dentiste et la rénovation d'un local pour l'implantation d'une pharmacie LOT 4 : MENUISERIE - ALUMINIUM - SERRURERIE       |
| 28/2017 | Signature d'un avenant au M.A.P.A. avec la société A.G.D. pour les travaux de création d'un cabinet de chirurgien-dentiste et la rénovation d'un local pour l'implantation d'une pharmacie LOT 8 : ISOLATION FAUX PLAFONDS                         |

.../...

- 29/2017 Signature d'un avenant en moins-value au M.A.P.A. avec la société Peintchnic pour les travaux de création d'un cabinet de chirurgien-dentiste et la rénovation d'un local pour l'implantation d'une pharmacie LOT 9 : PEINTURE - SOLS SOUPLES
- 30/2017 Signature d'un avenant au M.A.P.A. avec la société CRAMBES pour les travaux de création d'un cabinet de chirurgien-dentiste et la rénovation d'un local pour l'implantation d'une pharmacie LOT 10 : AMENAGEMENT EXTERIEURS VRD
- 31/2017 Signature de l'avenant n°2 au M.A.P.A. avec la société CRAMBES pour les travaux de création d'un cabinet de chirurgien-dentiste et la rénovation d'un local pour l'implantation d'une pharmacie LOT 10 : aménagement extérieurs VRD

2018-01-001

**II- CONVENTION FINANCIERE CONSTITUEE AVEC LES COMMUNES DE SACLAS, MONNERVILLE ET LE SIEVHJ CONCERNANT LA REPARTITION DES FRAIS DES PHASES TRAVAUX DE CANALISATIONS ET D'EQUIPEMENTS DU FORAGE DE GARSEVAL**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'en octobre 2016, les communes de Saclas, Monnerville et le SIEVHJ ont délibéré pour la convention de groupement de commande pour la deuxième phase de la mission de maîtrise d'œuvre, pour les prestations complémentaires, pour les travaux de canalisations et d'équipements pour les interconnexions et la mise en service du forage de Garsenal.

Monsieur le Maire rappelle qu'également une première convention financière a été votée au SIEVHJ, par délibération le 1<sup>er</sup> avril 2017 mais qu'au vue des avancements de travaux et des frais engagés et à ce jour réévalué, le SIEVHJ nous informe qu'il convient de procéder à **l'annulation** de la précédente convention financière.

En conséquence, je vous présente la convention financière, actualisée des montants qui seront dû à chaque collectivité en vue de les inscrire au budget 2018, pour les travaux du Forage de Garsenal et des charges qui s'y rattachent.

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal :

- DECIDE, d'établir une nouvelle convention financière sur la répartition des frais induits par les travaux de canalisations et d'équipements pour la mise en service du Forage de Garsenal, dont les modalités sont décrites dans la convention financière qui demeurera annexée aux présentes, après délibération des communes concernées et signature par les représentants dûment habilités,
- DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Président du SIEVHJ, pour signer ladite convention et plus généralement, tout document qui découlera de son application (emprunt et prêt relais).

**VOTE : Unanimité**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h05.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Yves GAUCHER

Florence HANNICHE

Josiane MARTY

Annie LEPAGE

Evelyne HOANG CONG

Jacques HARDOUIN

Patrick LASNIER

Alain GAUCHER

Lionel DEBELLE

Jean GARNERY

Annie BRECHET

Cécile CHAUVET

Benoît MINEAU

Agnès GRAVIS